

Contenants

Inspection, entretien et remise en état

Les contenants, à savoir les conteneurs à lettres, les conteneurs collectifs, les rollbox, les palettes et les sacs à journaux, sont en circulation permanente. Leur résistance est donc constamment mise à l'épreuve. Rien d'étonnant à ce que déchirures et défauts soient leur lot quotidien : l'inspection, l'entretien et la remise en état des contenants ainsi que le déroulement des processus correspondants sont soigneusement organisés par la Poste. Le présent document fournit des informations sur l'entretien des différents contenants et l'ensemble des opérations connexes.

Contenants défectueux

Conteneurs à lettres

La Poste ne remet pas en état les conteneurs à lettres défectueux en raison de leur coût d'acquisition très faible.

Conteneurs collectifs

Les conteneurs collectifs font l'objet d'un entretien annuel préventif.

Palettes

Les palettes défectueuses ou très sales sont retournées au pool de palettes.

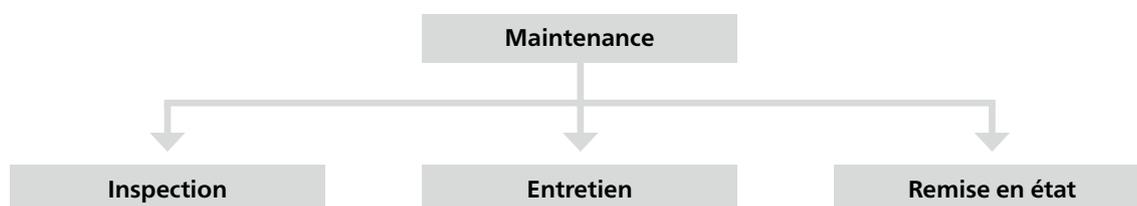
Rollbox

Les rollbox (Rx) font l'objet d'un entretien annuel préventif.

Sacs à journaux

Les sacs à journaux défectueux ou très sales sont recyclés.

Aperçu global du processus de maintenance



Explications

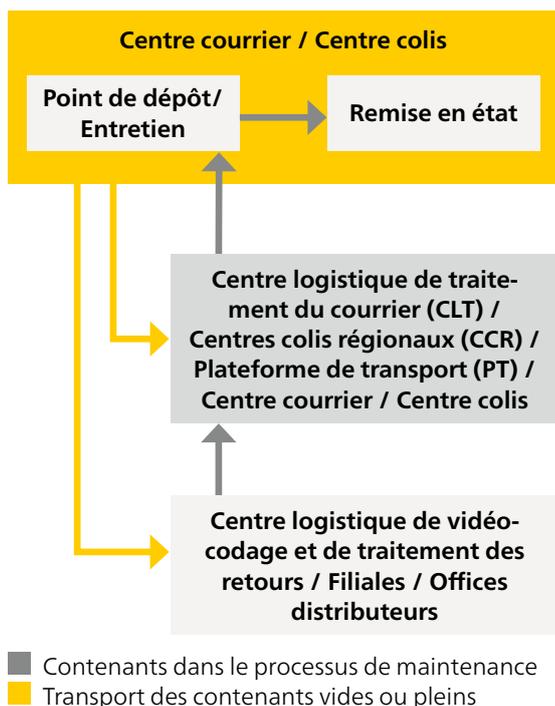
Concepts	Définitions
Maintenance	Processus englobant l'inspection, l'entretien et la remise en état.
Inspection	Evaluation de l'état réel. L'inspection fournit des informations essentielles pour procéder à l'entretien et à la remise en état.
Entretien (préventif)	Engagement de mesures pour préserver l'état théorique. Ces mesures permettent de minimiser les défaillances (contenants et installations) et de maintenir la production.
Remise en état (curatif)	Mise en œuvre de mesures pour restaurer l'état théorique. Il s'agit de mesures engagées suite à une défaillance.
Vignette	Identification des contenants selon l'entretien préventif effectué. Périodicité d'exécution préalablement définie et régulière.

Processus

Affectation des missions d'entretien et de remise en état

L'identification des défauts présentés par les contenants s'effectue par l'intermédiaire d'un bulletin (formulaire standard). Ce bulletin est placé sur le contenant vide à l'endroit réservé aux informations (www.poste.ch/contenants-vides); le cas échéant, il peut être imprimé. Les contenants défectueux sont acheminés vers les centres courrier à des fins d'inspection, d'entretien et de remise en état.

Principe d'affectation des missions d'entretien et de remise en état:



Tri des contenants

Avant le processus de maintenance proprement dit, les contenants (contenants à lettres, contenants collectifs, rollbox, palettes et sacs à journaux) en mauvais état doivent être préalablement mis de côté.

Les offices d'exploitation sont responsables du tri des contenants. Les contenants inutilisables doivent être munis d'un bulletin standardisé avant d'être acheminés par les transports vers le centre de destination défini.

Au sein des centres courrier et centres colis, les contenants sont entreposés aux points de dépôt préalablement définis dans l'attente d'une première évaluation (inspection) et du traitement ultérieur.

Contenants à lettres

Le fournisseur assure la récupération et le recyclage en bonne et due forme des contenants à lettres, plaques de séparation et couvercles au terme de leur utilisation.

La Poste livre à l'adresse convenue des produits propres et triés, mis au rebut.

Conteneurs collectifs / Rollbox

Processus de travail dans le cadre de la maintenance des SB et Rx:

- L'inspection représente la première étape.
- Les contenants sont ensuite triés et affectés à l'entretien ou à la remise en état / mise au rebut.

Inspection

Ces inspections sont placées sous la responsabilité du personnel des ateliers SB et Rx.

Entretien (préventif)

Le personnel (des ateliers) de la Poste assure l'entretien.

Une vignette est appliquée sur les SB et les Rx à l'issue de l'entretien. Elle est valable un an:



Remise en état (curatif)

La remise en état s'effectue également auprès des ateliers SB et Rx.

C'est aussi ce personnel qui décide de mettre au rebut les SB et les Rx qui ne sont plus réparables.

Palettes

La Poste est membre du pool de palettes de la société Holliger (Holpal). Holpal assure la remise en état des palettes. Les offices de poste et les CLT doivent diriger les palettes défectueuses et non échangeables vers le centre courrier situé en amont. Les palettes sont collectées au sein du centre courrier avant d'être transmises à Holpal à des fins de réparation ou d'élimination.

Rapport pour les contenants

Les offices d'exploitation doivent apposer ce rapport sur les contenants défectueux ou très sales.

Rapport pour les SB et Rx défectueux		LA POSTE 
Expéditeur _____	Date _____	
Récepteur		
Centre courrier (pour SB)		
Centre colis (pour Rx)		
Procédure		
<ol style="list-style-type: none">1. Compléter le bulletin et fixer sur le conteneur2. Acheminer le conteneur vers le centre (point de dépôt)3. Réparation et entretien du conteneur à l'atelier		
		
 Gebinde Defekt		
<small>2015-05/PM/03 2015</small>		

Sacs à journaux

Les sacs à journaux usés ou très sales doivent être acheminés à l'entrepôt central du centre courrier de Zurich-Mülligen. Le personnel du centre se charge ensuite de répartir les sacs en deux catégories: «A réutiliser» et «A éliminer».

Poste CH SA
Services logistiques
Transport
Disposition des contenants vides
Zürcherstrasse 161
8010 Zürich-Mülligen

www.poste.ch/contenants-vides
Téléphone +41 (0)76 472 33 49
contenants@poste.ch

